



Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

Avec ses 935 000 adhérents, l'Apel (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique.

L'APEL AU COEUR DE L'ETABLISSEMENT



APEL GERBERT

Présidente : Audrey CORNET-VARGAS

apelgerbert15@gmail.com

www.facebook.com/apel.gerbert

www.apel.fr

Adhésion : 21 € pour l'année scolaire

(facturés au 1er trimestre)

quelques soit le nombre d'enfants inscrits par famille.

POURQUOI COTISER À L'APEL ?

La cotisation qui vous est demandée doit donc permettre de financer les actions menées à ces différents échelons. Elle permet, entre autres de proposer et de maintenir les services suivants :



L'abonnement au magazine de l'Apel Famille & éducation : des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives...



L'accès au site internet www.apel.fr, qui permet aux parents de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative et de l'actualité de l'Apel



La plateforme téléphonique Apel service (01 44 93 30 71), où une équipe de spécialistes répond aux questions éducatives et scolaires



Un accueil gratuit et personnalisé par le Service d'information et conseil aux familles qui répond à toutes vos questions